093 Reconnaître et renforcer le rôle fondamental de la taxonomie végétale et fongique et des herbiers associés pour la conservation de la biodiversité, en particulier dans les pays du Sud

RAPPELANT le rôle essentiel de la recherche taxonomique dans l'identification, la délimitation de la répartition, l'inventaire et la conservation de la biodiversité, en particulier dans les régions et les écosystèmes tropicaux qui abritent une grande richesse d'espèces et un fort taux d'endémisme ;

PRENANT ACTE que la taxonomie est le fondement de la Liste rouge de l'UICN des espèces menacéesTM, permettant l'identification précise des espèces, la déduction des aires de répartition, la fourniture de données écologiques, la quantification de l'impact du changement climatique, l'évaluation des populations et la compréhension des risques d'extinction;

RECONNAISSANT que les herbiers et les fongariums constituent des recueils essentiels de spécimens de plantes et de champignons et de leurs caractéristiques, et fournissent des ressources inestimables pour la recherche scientifique, le suivi de l'environnement, la gestion et la sauvegarde du patrimoine génétique, ainsi que la planification de la conservation ;

CONSIDÉRANT que les pays tropicaux du Sud, bien qu'ils détiennent la majeure partie de la diversité mondiale des plantes et des champignons, manquent souvent de ressources et d'infrastructures suffisantes pour la recherche taxonomique ainsi que pour la collecte et la conservation des spécimens ;

NOTANT que les explorations de l'époque coloniale ont conduit à ce que les spécimens de ces régions riches en biodiversité soient principalement gardés dans les herbiers du Nord, ce qui crée des disparités dans les capacités de conservation ;

SOULIGNANT les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, en particulier l'ODD 15 (Vie terrestre), qui vise à enrayer la perte de biodiversité et à assurer une utilisation durable des écosystèmes terrestres ;

RAPPELANT ÉGALEMENT que l'Objectif d'Aichi 12, qui visait à protéger et à améliorer l'état de conservation des espèces menacées à l'horizon 2020, n'a pas été atteint – en particulier pour les plantes et les champignons tropicaux – comme le montrent les évaluations de l'UICN pour la Liste rouge ; et

RAPPELANT EN OUTRE la recommandation 7.109 *Accroître les financements dédiés à la biodiversité dans les pays en développement* (Marseille, 2020), qui souligne la nécessité d'accroître les financements pour soutenir la conservation de la biodiversité, le renforcement des capacités et la gestion durable des ressources, en particulier dans les régions tropicales riches en biodiversité mais fortement menacées ;

Le Congrès mondial de la nature 2025 de l'UICN, lors de sa session à Abou Dhabi, Émirats arabes unis :

- 1. ENCOURAGE les Membres de l'UICN ayant un mandat lié à la taxonomie végétale et fongique à :
- a. donner la priorité à la poursuite des investissements à long terme dans les herbiers et fongariums tropicaux du Sud, incluant le financement du personnel, de la formation, de la modernisation, de la numérisation et de la promotion de ces institutions ;
- b. promouvoir la science de la conservation reposant sur la taxonomie, y compris la recherche écologique, biologique et génétique sur les plantes tropicales et les champignons, afin de permettre des actions de conservation plus ciblées et plus efficaces ; et
- c. favoriser les partenariats entre les institutions du Nord et du Sud pour faire progresser la recherche taxonomique, renforcer les capacités et garantir un accès équitable aux données sur les spécimens, en soutenant les efforts de conservation à l'échelle mondiale.
- 2. INVITE tous les États à :

- a. souligner que la science de la taxonomie, dans toutes ses dimensions, constitue le fondement essentiel de la connaissance et de la conservation des plantes et champignons tropicaux, qui sont au cœur des écosystèmes les plus riches en biodiversité de la planète ;
- b. souligner le rôle essentiel des herbiers et des fongariums en tant que recueils irremplaçables de spécimens et de connaissances taxonomiques essentiels à la science de la conservation, en particulier dans les régions tropicales où la diversité des plantes et des champignons est la plus élevée et la plus menacée ; et
- c. reconnaître l'importance de la taxonomie des plantes et des champignons dans les stratégies nationales pour la biodiversité, en intégrant les herbiers et les fongariums en tant qu'éléments centraux des plans de conservation.